



INFORMATION AUX PATIENTS ET VISITEURS :

A compter du 19 octobre, les visites aux patients hospitalisés sont dorénavant interdites dans tous les services.

De même, pour les consultations, les accompagnants ne sont pas autorisés, sauf pour les patients mineurs et vulnérables.

Ces mesures sont nécessaires pour la protection de nos patients, de l'ensemble des salariés et pour la préservation de l'activité de l'établissement.

Merci de votre compréhension

La Direction